



Communiqué de presse de l'intersyndicale de l'Education Hautes-Pyrénées

Ce mardi 21 mars 2023 les organisations syndicales représentées au Comité Social d'Administration des services de l'Education nationale ont décidé de ne pas siéger à la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail des Hautes-Pyrénées (ex-CHSCT).

La belle communication des orientations stratégiques ministérielles pour la prévention des risques professionnels, déclinée par la Rectorat de Toulouse, constitue un sommet de communication fallacieuse et masque bien mal la violence et la négligence de l'institution envers ses agents.

Quelques exemples suffisent à illustrer le décalage entre les intentions affichées et la réalité du terrain vécue par les agents fonctionnaires ou contractuels :

- Comment « prévenir le risque routier » alors que les services partagés sur plusieurs sites, parfois très éloignés les uns des autres, se multiplient ?
- La carence de médecine du travail pour les nombreux personnels de l'Education Nationale atteint son comble puisqu'aucun poste de médecin de prévention n'est pourvu à ce jour sur l'académie.

Surtout, comment prétendre prévenir le risque professionnel en prolongeant de 2 ans l'âge minimal pour le départ à la retraite et en allongeant rapidement la durée minimale de cotisation ? Rien n'est prévu pour aménager les fins de carrière des agents, encore moins pour prévenir réellement les risques professionnels et garantir leur santé au travail.

Parties intégrantes de l'intersyndicale qui combat cette réforme injuste et inutile des retraites, les syndicats de l'Education des Hautes-Pyrénées ont décidé de ne pas siéger dans cette instance qui ne propose qu'un simulacre de politique de prévention.